

## Collège SIMON LUCAS

### INSCRIPTION en classe de SIXIÈME Année Scolaire 2023-2024

#### FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES (Régime de sortie, évacuation cyclonique, droit à l'image ...)

NOM : Prénom :

École d'origine :

#### À l'attention des parents et responsables légaux des élèves :

Afin de procéder aux formalités d'inscription de votre enfant, veuillez bien réunir les pièces demandées et vous présenter au collège aux jours et heures indiquées (Voir le planning ci-dessous).

#### Calendrier des inscriptions :

Écoles concernées	Jours	Horaires
École Francis Rivière	Jeudi 15 juin 2023	- de 8h00 à 12H00 (Noms des élèves de A à K) - de 13H30 à 16H30 (Noms des élèves de L à Z)
École Gabin Dambreville	Vendredi 16 juin 2023	- de 8h00 à 12H00 (Noms des élèves de A à K) - de 13H30 à 16H30 (Noms des élèves de L à Z)
École Jeanne Nativel École Pierre Cadet	Lundi 19 juin 2023	- de 8h00 à 12H00 (Noms des élèves de A à K) - de 13H30 à 16H30 (Noms des élèves de L à Z)
École de Ravine Sheunon	Mardi 20 juin 2023	- de 8h00 à 12H00 (Noms des élèves de A à K) - de 13H30 à 16H30 (Noms des élèves de L à Z)
Écoles extérieures et retardataires	Mercredi 21 juin 2023	- de 8h00 à 12H00

## Pièces à fournir :

- La **FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES** (régime de sortie ...)
- 4 photos d'identité récentes.
- **PHOTOCOPIES** de :
  - **2 factures récentes** (téléphone, eau, électricité), **présenter les originaux.**
  - du **livret de famille, toutes les pages** (parents & enfants).
  - Photocopie du jugement de divorce s'il y a lieu.
  - Photocopie des **pages VACCINATIONS du carnet de santé.**
- **Fiche d'inscription à la DEMI-PENSION.**
- **5 euros** pour l'inscription facultative à l'année au Foyer Socio-Éducatif 5FSE). Les élèves désirant adhérer à l'Association Sportive (AS) s'acquittent d'une cotisation à la rentrée.
- **10 euros** pour l'achat de deux tee-shirts qui seront utilisés en cours de sport et qui restent la propriété de l'élève (**À régler de préférence par chèque à l'ordre de l'agent comptable du collège Simon Lucas**).
- **RIB** (relevé d'identité bancaire) pour les **demandes de bourses.**

## Important :

- Les **manuels scolaires** sont **prêtés** aux familles. Ils doivent être **OBLIGATOIREMENT** couverts. En cas de non-restitution des manuels en fin d'année, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 15/02/2018 une somme forfaitaire par manuel sera facturée et l'enfant ne sera réinscrit qu'après le règlement de la somme demandée.